

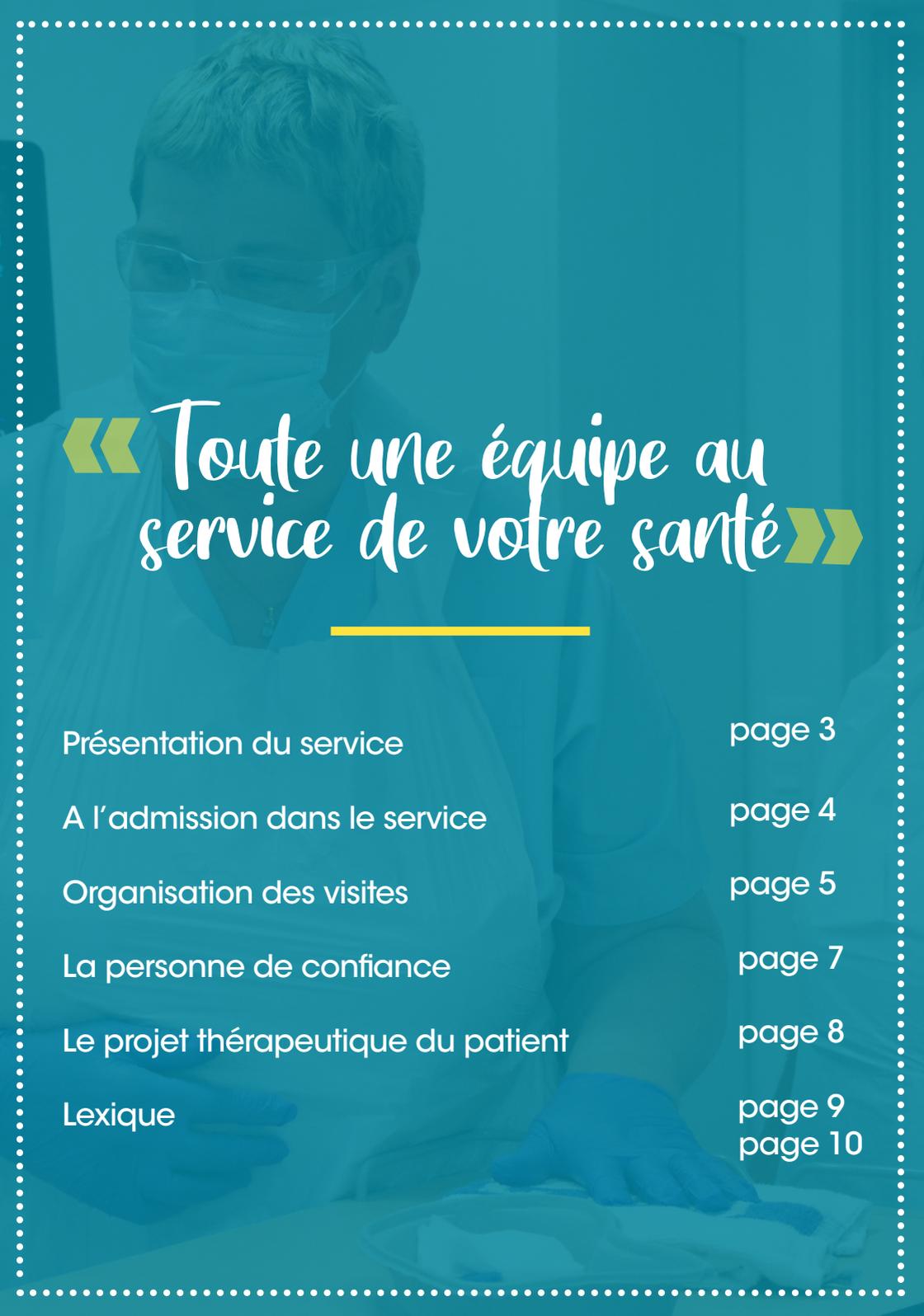
Livret d'information

REANIMATION – USCA



Centre Hospitalier de
Maubeuge

☎ 03 27 69 43 43



« Toute une équipe au service de votre santé »

Présentation du service

page 3

A l'admission dans le service

page 4

Organisation des visites

page 5

La personne de confiance

page 7

Le projet thérapeutique du patient

page 8

Lexique

page 9
page 10



Présentation

Le service de Réanimation Polyvalente et d'Unité de Soins Continus Adultes vous accueillent au plus vite si votre état de santé le nécessite :

- avec une **équipe de professionnels expérimentés aux techniques de réanimation et de soins critiques,**
- dans les locaux neufs,
- avec **une prise en charge de la douleur,**
- avec **du matériel performant à la pointe de la technologie** (suppléance rénale, assistance respiratoire).



A L'ADMISSION DANS LE SERVICE

Lors de l'admission du patient

Dès que cela est possible, avec un délai qui est variable en fonction de la gravité de la situation, l'équipe médicale vous donnera les premières nouvelles.

Vous pourrez leur communiquer les antécédents médicaux ainsi que les traitements habituels, notamment si celui-ci n'est pas suivi au CHM et les directives anticipées si elles existent.

Obtenir des nouvelles de votre proche

Par souci de confidentialité et selon la législation en vigueur, nous ne donnerons pas de nouvelles médicales par téléphone.

Si toutefois, l'état de santé de votre proche venait à se dégrader, le médecin ou l'infirmière vous contacterait **DIRECTEMENT** en fonction des coordonnées qui auront été communiquées au service.

Organisation des visites

Horaire des visites :

tous les jours, week end et jours fériés de 14 h 00 à 18 h 00

Modalités de la visite :

A l'arrivée, vous devez sonner à l'interphone qui se trouve à la porte d'entrée du service.

Veillez patienter dans la salle d'attente, un membre du personnel viendra vous accueillir et vous conduira auprès de votre proche.

Merci d'attendre l'agent avant d'entrer dans le service.

Première visite en réanimation et à l'Unité de Soins Continus Adultes :

Lors de l'admission de votre proche, les membres de la famille seront reçus par les médecins et les infirmières qui le prennent en charge

Comment se déroule la visite :

Le nombre de visiteurs autorisés est de **2 personnes par chambre**. Les visites **ne sont pas permises aux enfants de moins de 15 ans**, sauf sur dérogation du chef de service (ou pé-dopsychiatre).





Un casier est mis à votre disposition afin d’y déposer vos effets personnels.

Au vu de la fragilité des patients de réanimation ou de l’unité de soins continus adultes, **la personne responsable de l’accueil, vous indiquera les précautions standards à suivre** (surtout en matière d’hygiène).

Pour le service de réanimation

Lors de l’hospitalisation dans le service, le patient n’a pas besoin d’effets personnels. Aussi, nous vous serions reconnaissants, dans la mesure du possible et en présence d’un membre de l’équipe, **de bien vouloir reprendre tous ses effets.**

Pour le service d’Unité de Soins Continus Adultes

N’oubliez pas d’apporter les appareillages (prothèses auditives, VNI, prothèse dentaire, lunette).

Lors de l'hospitalisation dans le service, le patient n'a pas besoin de vêtements (pour des raisons de sécurité et de soins, le patient porte «**une blouse d'hospitalisation**»).

Un nécessaire de toilette peut être apporté (savon, rasoir, crème, brosse à dents, dentifrice) et des chaussons.

Renseignez vous auprès des infirmiers avant d'apporter la nourriture ou des boissons. Certains patients sont à jeun ou sont soumis à un régime.

Un inventaire sera effectué lors de la restitution des effets personnels, sauf pour les objets de valeur qui ont déjà été mis au coffre (celui-ci se trouvant au niveau de l'admission de l'hôpital).

Il se peut que durant cette plage horaire nous vous demandions de sortir des chambres pour effectuer des soins.

Merci de garder à l'esprit, que les soins de Réanimation et d'Unité de Soins Continus Adultes sont essentiels et primordiaux à la prise en charge de votre proche.

Vous avez la possibilité **de rencontrer le médecin de 14h30 à 16h00**, en fonction des disponibilités de ce dernier. **Veillez en faire la demande à l'agent d'accueil dès votre arrivée.**





Personne de confiance

Si votre proche est conscient(e), il/elle désignera une personne de confiance en remplissant et en signant le formulaire remis à son admission.

- **Si la personne de confiance a été désignée par votre proche :**

Celle-ci bénéficiera des nouvelles médicales. Il appartient alors à cette dernière de faire le relai avec le reste des membres de la famille pour transmettre les informations qui lui ont été communiquées.

- **Dans le cas contraire :**

Une personne sera désignée par les membres de la famille et elle bénéficiera des informations médicales, il lui appartiendra de les transmettre.

- **Cas exceptionnel** : Si aucune personne de confiance ne peut être désignée, le conjoint, à défaut les enfants ou le médecin traitant sera désigné comme référent (Article L1111-6 du code de la Santé publique).

Projet thérapeutique du patient

Tout patient admis en Réanimation ou en Unité de Soins Continus Adultes a un **projet défini par les médecins avec la famille**. Dans le cas contraire, une concertation collégiale se fera avec une décision précise du projet (suite à l'épuisement thérapeutique des solutions), la famille sera informée de la mise en place du projet.

Le service s'inscrit donc dans une démarche éthique et palliative.

Afin d'optimiser la prise en charge des patients en fin de vie et de leurs familles, nous autorisons un élargissement des horaires de visites (24h/24h).

Vous avez la possibilité de demander **la présence religieuse de votre choix**. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe pour nous le faire savoir.

L'équipe soignante mettra tout en œuvre pour vous accompagner et vous soutenir durant le séjour de votre proche en réanimation ou en Unité de Soins Continus Adultes.



Lexique : pour vous aider à mieux comprendre

ANALGESIE : médicament permettant de diminuer la douleur.

CATHETER : Sonde en plastique placée dans une grosse veine du cou ou de la jambe ou thorax qui permet d'apporter rapidement et efficacement des médicaments, une perfusion et parfois de la nutrition.

EPURATION EXTRA-RENALE : appareil assurant la fonction du rein défaillant.

EXTUBATION : acte qui consiste à retirer cette sonde de la trachée quand le patient va bien.

INTUBATION : acte qui permet de placer une sonde dans la trachée d'un patient anesthésié afin de le relier à un ventilateur.

TRACHEOTOMIE : une alternative à l'intubation, un moyen pour faire respirer le patient généralement réversible.

INFECTION NOSOCOMIALE : c'est une infection acquise à l'hôpital.

ISOLEMENT : mesures, mises en œuvre pour que le patient et vous-même, ne contractent d'infections nosocomiales.

SCOPE : c'est un ordinateur qui surveille en permanence tous les paramètres vitaux du patient (oxygène, tension, rythme cardiaque) et qui alerte les soignants en cas d'anomalie.

Lexique : pour vous aider à mieux comprendre

SEDATION : il s'agit de l'administration de médicaments assurant un sommeil du patient ou pour gérer des situations d'instabilité du patient.

SONDE GASTRIQUE : tuyau plastique passant par le nez vers l'estomac pour nourrir artificiellement le patient ou la mise au repos du tube digestif.

TRANSPORT : manœuvre ainsi que moyens qui conduit à transporter le patient dans un autre service de l'hôpital pour un examen (scanner, I.R.M) ou pour une intervention chirurgicale. C'est une procédure délicate qui justifie toujours un accompagnement médicalisé (sauf dérogation médicale).

VENTILATEUR : appareil permettant la respiration artificielle.

VENTILATION NON INVASIVE (V.N.I.) : appareil permettant la ventilation au moyen d'un masque.



Centre Hospitalier de
Maubeuge

Coordonnées du service

Standard : 03.27.69.43.43

Secrétariat de Réanimation : 03 27 69 44 00

Secrétariat de l'Unité de Soins Continus Adultes : 03 27 69 44 97

Infirmierie Réanimation (par le standard) : Poste 4399

Infirmierie USCA (par le standard) : Poste 4338

Cadre de santé : 03 27 69 44 92

Centre Hospitalier de Maubeuge
Rue Simone Veil - 59 600 - Maubeuge

www.ch-maubeuge.fr

